



Académie De Roberval
1275, rue Jarry Est
Montréal (Québec) H2P 1W9
Téléphone : (514) 596-5523

Procès-Verbal

Séance ordinaire du conseil d'établissement du mercredi 19 janvier 2022, 19h00, visioconférence Secrétaire de séance : M. Frédéric Berthézène

Présences :

Équipe-École

Bruno Laberge, Isabelle Lemay, Germain Leroux et Luc Valade.

Parents

Martin Vincent, Moussa Kaba, Anabelle Caron, Feriel Touati, M. Besse-Bernardeau, Frédéric Berthézène et Rachid Azzoun.

Élèves

Charles-Philippe Dyachkov et Ahmad Sehraoui.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre de 24 novembre 2021.
5. Mot de la présidence
 1. Information et correspondance
6. Mot de la direction
 1. Pandémie, dernières nouvelles, situation à l'école.
 2. Critères d'admission 2022-2023
 3. Communication du CSSDM en lien avec le projet de réhabilitation/reconstruction du bâtiment De Castelnau.
7. Mot des représentants du conseil d'élèves
8. Mot du représentant au comité central de parents

9. Mot du représentant de l'OPP

10. Divers

11. Date de la prochaine réunion : 16 février 2022

12. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté à 19h05 et la séance est ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Touati propose l'adoption de cet ordre du jour, M. Azzoun seconde.

3. Parole au public

Pas de public dans l'auditoire.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 novembre 2021

M. Laberge projette le PV.

Deux modifications sont à apporter concernant les bonnes orthographes à la dernière page du PV pour : Martin Vincent et Madame Touati.

M. Berthézène propose et M. Azzoun seconde.

5. Mot de la présidence

5.1. Information et correspondance

Aucune communication. Aucun point apporté.

6. Mot de la direction

M. Laberge prend la parole pour présenter les trois points suivants.

M. Laberge souhaite une bonne année aux membres du Conseil d'établissement.

6.1. Pandémie, dernières nouvelles, situation à l'école

M. Laberge présente l'alignement des prochaines semaines.

Plusieurs points mis en avant :

- L'équipe-école est très contente d'être de retour malgré le contexte et les inquiétudes.
- Les comportements sont bons à l'école. Les lieux sont sécuritaires. Le moral est bon. L'enseignement à distance fonctionne bien.
- Les écoles doivent se doter d'un plan de contingence à la suite des annonces du Gouvernement. On s'attend à avoir plus de cas qu'à la normale.

- Objectif numéro 1 : s'adapter et s'ajuster malgré le taux d'absentéisme du personnel et des élèves qui devrait être plus élevé. L'info-parents transmis dernièrement était pour expliquer la démarche.

- M. Laberge rappelle les règles pour les périodes d'isolement. Tant pour les enseignants que pour les élèves.
L'objectif est d'assurer les services éducatifs. Les enseignants pourraient être amenés à faire un enseignement à distance afin de ne pas avoir de rupture de services.
- L'école n'avertira plus les parents des cas quotidiens. On demande aux élèves et enseignants de soigner leurs symptômes avant leur retour dans l'établissement.
- L'école est prête avec un plan de remplacement d'urgence. Tout est organisé en fonction du contexte.
- Beaucoup d'actions instaurées. La priorité est aux élèves. Les jeunes se comportent bien.
- Les activités parascolaires et sportives seront laissées de côté pour le moment. Les activités sur l'heure du midi sont toutefois maintenues même avec une baisse de ratios.
- Les sorties éducatives sont temporairement suspendues. L'école attend l'évolution du contexte pour reprendre le tout.
- Les tests rapides devraient être reçus sous peu. M. Laberge attend des informations, cette semaine. La distribution pourra commencer dès réception. Les informations seront transmis dans l'info-parents.

Question de Charles-Philippe Dyachkov :

Précision sur la période d'isolement ? M. Laberge rappelle les règles décrites (nombre de jours, ...).

Question de M. Vincent :

Le TNI est-il utilisable à distance? M. Laberge explique la démarche de connexion du tableau interactif. Beaucoup de possibilités offertes dans cette technologie. Messieurs Valade et Leroux présentent rapidement les options technologiques.

6.2. Critères d'admission 2022-2023

M. Laberge présente les enjeux et observations faites. M. Laberge et Mme Lemay ont travaillé pour voir ce qui se faisait ailleurs, il y a eu beaucoup de discussion avec la communauté de Roberval. Une réflexion a été faite ces dernières semaines.

M. Laberge projette les données sur les critères d'admission qui sont issues de cette réflexion. Ce type d'information demeure informatif pour les membres du CÉ. Il n'y aura pas de vote pour l'établissement de ces critères.

La réflexion s'est portée principalement sur la compétition avec les autres écoles. L'importance demeure d'avoir un bon bassin d'élèves.

Mme Lemay prend la parole et présente les critères.

- La refonte se situerait dans les échelles établies des épreuves d'admission ainsi que de l'évaluation des bulletins du primaire.
- La fratrie ne sera pas une priorité de L'Académie afin de ne pas créer une inégalité avec les autres participants.

Mme Touati apporte le point sur l'intérêt de prendre en compte la fratrie. Ce serait bénéfique pour l'environnement familial.

M. Berthézène précise que d'avoir les enfants d'une même famille à l'Académie est un gros plus. (journées pédagogiques, déplacements, calendrier,...). L'autre point apporté serait de sonder les familles qui n'ont pas choisies l'Académie afin de poser les actions en conséquence pour une meilleure attractivité.

M. Besse-Bernardeau précise qu'il faudrait davantage mettre en avant les valeurs de l'Académie pour que notre école soit encore plus attractive.

M. Valade précise que plusieurs élèves proviennent du quartier ou des alentours proches.

M. Laberge explique que la réflexion va se poursuivre.

6.3. Communication du CSSDM en lien avec le projet de réhabilitation/reconstruction du bâtiment De Castelnau.

M. Laberge présente le projet de lettre qui sera communiquée aux parents d'élèves prochainement pour informer de la situation.

Plusieurs parents sont satisfaits par cette démarche. Il en reste que le processus global demeure très long et possiblement incertain.

M. Azzoun redemande la ligne de temps du projet afin d'en prendre connaissance.

7. Mot des représentants du conseil d'élèves

La parole est à Charles-Philippe Dyachkov et Ahmad Sehraoui.

- Bonne adaptation avec la nouvelle technicienne en loisirs.
- Plusieurs élèves sont un peu déçus de la longueur de la planification de reconstruction du bâtiment De Castelnau.
- Un compte-rendu a été fait au sujet des activités de Noël avec la technicienne en loisirs.

Plusieurs belles réussites des différentes activités proposées.

8. Mot du représentant au comité central de parents

M. Besse-Bernardeau n'a pas de point particulier à apporter suite aux rencontres du comité.

M. Vincent émet le souhait d'obtenir le compte-rendu de la dernière rencontre à titre informatif.

9. Mot du représentant de l'OPP

Mme Caron et M. Laberge n'ont pas eu d'informations pour des activités à venir.

10. Divers

Aucun point apporté.

11. Date de la prochaine réunion

Mercredi 16 février 2022.

12. Levée de l'assemblée

La clôture de la séance a lieu à 20h45